

Assurance Banque Finance spécialité Commercialisation des produits bancaires et d'assurance

RNCP20547 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	313
Code(s) ROME	C1201, C1203, C1206, C1207, C1102
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université du Maine - Le Mans

<http://www.univ-lemans.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'objectif de la Licence Professionnelle Assurance Banque Finance est de former des chargés de clientèle et des conseillers gestionnaires de clientèle du secteur « particuliers », « professionnels » et « entreprises ».

- Commercialisation des services bancaires et d'assurance.
- Pratique des techniques de vente et de négociation.
- Conception d'offres produits adaptées à chaque client.
- Gestion de comptes clients.
- Gestion d'un portefeuille clients.
- Gestion et analyse du risque client.
- Octroi de crédits ou ouverture de contrats.
- Gestion de la relation client, de l'offre du service au suivi clientèle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La formation conduira les diplômés à maîtriser la diversité des opérations afin de répondre aux besoins exprimés par le client dans des secteurs d'activités variés : services, industrie, artisanat, agriculture.

Elle leur permettra d'évaluer la situation financière d'un client, d'apprécier le risque client, de faire une offre globale en produits bancaires et d'assurance.

Les diplômés en Licence Professionnelle doivent être polyvalents et évolutifs.

La polyvalence les conduira à traiter la totalité des besoins bancaires et d'assurance des clientèles mentionnées, à maîtriser la diversité des opérations pour répondre à tous les besoins exprimés par le client dans des secteurs d'activités variés : services, domaine industriel, artisanal, agriculture.

Les compétences suivantes sont visées :

- apprécier le risque client
- évaluer la situation financière d'un client
- faire une offre globale en produits bancaires et d'assurance
- négocier avec le client.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur Banques Assurances

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant service clientèle bancaire ;
Attaché commercial bancaire ;
Chargé de clientèle bancaire ;
Responsable de bureau de banque ;
Agent commercial en assurances.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 438 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en échanges et gestion (28 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque · tension 5/5 (Très élevée) QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque · tension 3/5 (Modérée) QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée) QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances · tension 3/5 (Modérée) QEX01 — Managers en banque assurance · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 814
Jugés difficiles à recruter	23 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque QDX01 — Employés et techniciens commerciaux des assurances QDX02 — Cadres et indépendants commerciaux des assurances QEX01 — Managers en banque assurance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements

(enseignants et professionnels) (loi 84-52 du
26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements
(enseignants et professionnels) (loi 84-52 du
26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants et professionnels (Décret n° 2002-590 24/04/2002) - VAE

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20547/>